



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil
d'évaluation
de l'École

2022

Une nouvelle dynamique pour accompagner le système éducatif

RAPPORT ANNUEL



ÉDITO



Après deux années 2020 et 2021 fortement impactées par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, et très fortement dédiées à la mise en œuvre de l'évaluation des établissements scolaires, l'année 2022 a permis au Conseil d'évaluation de l'École de consolider les travaux déjà initiés depuis sa création et de s'engager dans de nouveaux sujets.

L'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES S'EST ÉTENDUE AU PREMIER DEGRÉ ET ENRICHIE

L'évaluation des établissements du second degré a poursuivi son essor. L'année 2022 marque ainsi une évolution, à la fois quantitative, avec plus de 19 % de collèges et de lycées impliqués au cours de l'année scolaire 2021-2022, mais aussi qualitative, que ce soit lors des phases d'auto-évaluation ou lors des évaluations externes. Démarche participative, l'évaluation est l'occasion pour un établissement de poser un regard collectif sur son fonctionnement, ses réalisations, ses attentes et ses résultats à l'égard des acquis et des parcours des élèves.

Dans le premier degré, une étape importante a été franchie en 2022. En début d'année, le Conseil a voté le cadre d'évaluation des écoles. Il a pris en considération les enjeux liés aux particularités de ces dernières, notamment leur nombre, près de cinq fois supérieur à celui des collèges et des lycées réunis, et leur diversité territoriale. Il a ainsi proposé que les écoles puissent être évaluées dans le cadre d'un regroupement cohérent avec la réalité territoriale et l'approche systémique qui sous-tend la démarche d'évaluation.

L'évaluation des écoles et des établissements s'inscrit progressivement dans le paysage institutionnel et dans les pratiques professionnelles de tous les acteurs impliqués. Je tiens ici à les remercier chaleureusement pour tout le travail déjà effectué.

LE CEE S'EST EMPARÉ DE SA MISSION DÉMOCRATIQUE D'ÉCLAIREUR DES ENJEUX ÉDUCATIFS

La loi a donné au CEE la mission explicite d'enrichir le débat public sur l'éducation. L'année 2022 a été marquée par la volonté du Conseil d'engager la diffusion de données et d'analyses au grand public en apportant des éclairages sur des thématiques d'importance liées à l'enseignement scolaire. Il a donc engagé les *Matinales*, un rendez-vous d'échanges, sous la forme d'un webinaire matinal d'une heure, ainsi que la publication au format newsletter de *Brèves* du CEE, destinée là aussi au plus grand nombre.

ENFIN, IL A POURSUIVI MAIS AUSSI OUVERT DE NOUVEAUX CHAMPS D'ÉVALUATION

Comprendre pour mieux agir sur la réussite des filles en mathématiques, se donner des indicateurs de référence sur le fonctionnement et les résultats de l'enseignement scolaire, poursuivre les travaux sur la méthodologie des évaluations et notamment sur l'évaluation des Plans français et mathématiques, autant de questions qui ont été approfondies et mises en perspective durant cette année.

Je souhaite exprimer ici toute ma reconnaissance et ma gratitude aux membres du CEE, toujours si engagés et désireux de faire progresser l'évaluation dans notre paysage institutionnel, mais aussi envers les secrétaires généraux du CEE et l'ensemble des membres de l'équipe opérationnelle qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour faire progresser, parfois contre vents et marées, la culture et les pratiques évaluatives.

Béatrice Gille,
Présidente du Conseil d'évaluation de l'École

A handwritten signature in blue ink, consisting of the letters 'B.' followed by a stylized flourish.

SOMMAIRE

L'évaluation : un enjeu démocratique	 5
— Le comité consultatif du CEE	6
— Déchiffrer les enjeux de l'éducation, éclairer le débat public	7
<hr/>	
L'évaluation des écoles et des établissements : un processus pleinement engagé, une démarche à consolider	 9
— L'évaluation des écoles	10
— L'évaluation des établissements du second degré	11
<hr/>	
L'évaluation dans toutes ses dimensions : une feuille de route pour des thématiques structurantes	 13
— 2022, année d'ouverture de nouveaux champs d'évaluation	14
— Les travaux des comités techniques d'évaluation se structurent	15
<hr/>	
Le CEE : une expertise de plus en plus sollicitée en France et à l'international	 17
— Les interventions du CEE en France et à l'étranger en 2022	18
<hr/>	
Perspectives	 21
— Nouveau programme de travail 2023-2024	23
<hr/>	
Annexes	 25
LES MEMBRES DU CEE AU 31 DÉCEMBRE 2022	 26
L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE	 26
DÉLIBÉRATIONS 2022	 27
PUBLICATIONS 2022	 27
— Documentation sur l'évaluation	27
— Outils	27



**L'évaluation :
un enjeu
démocratique**

Pour sortir des débats d'experts et s'assurer que la connaissance produite par les évaluations organisées ou initiées dans le cadre de ses missions soient accessibles et diffusées à tous, le Conseil a mis en place en 2022 des lieux d'échanges et des outils de diffusion.

LE COMITÉ CONSULTATIF DU CEE

Instance de dialogue et d'échanges avec toutes les composantes et acteurs du monde de l'éducation, le comité consultatif, créé par le Conseil dans son règlement intérieur lors de sa séance du 30 juin 2020, n'avait pas pu être réuni du fait de la situation sanitaire.

Le comité a été installé le 8 juin 2022 et s'est réuni une deuxième fois le 28 septembre 2022.

Consultés sur l'activité du CEE ainsi que sur son programme de travail, les membres ont questionné, objecté, débattu et enrichi la réflexion du Conseil.

Les échanges ont également permis de recueillir leur avis sur la contribution qu'ils souhaitent apporter à la mission du CEE relative à l'enrichissement du débat public et sur les grands enjeux de l'École qui pourraient faire l'objet de travaux d'évaluation par le CEE. Parmi les sujets identifiés figurent les questions d'égalité territoriale, le climat scolaire et les effets des deux années de pandémie.



Un comité large et pluraliste

Collège des représentants des personnels de l'éducation nationale

10 membres désignés par les organisations syndicales représentatives

Collège des représentants des parents d'élèves et des lycéens

10 membres issus du Conseil national de la vie lycéenne (CNVL), représentants des lycéens de l'enseignement privé sous contrat et désignés par les fédérations de parents d'élèves FCPE, PEEP, APEL.

Collège des représentants des collectivités territoriales

10 membres désignés par l'Association des maires de France, l'Assemblée des départements de France, Régions de France

Collège des représentants du monde associatif, économique et social

10 membres désignés représentants d'associations partenaires de l'École, des chambres de commerce et d'industrie (CCI), du Mouvement des entreprises de France (Medef), de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) et désignés par les fédérations de salariés représentatives.

4 personnalités qualifiées

Actuellement une journaliste, un chercheur, une rectrice et une cheffe d'établissement.

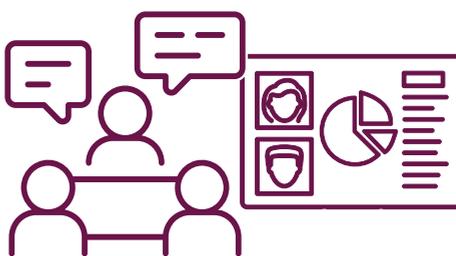
DÉCHIFFRER LES ENJEUX DE L'ÉDUCATION, ÉCLAIRER LE DÉBAT PUBLIC

Après deux années denses fortement dédiées à l'évaluation des écoles et établissements, la communication du Conseil s'élargit afin :

- d'animer le débat public en diffusant les données et analyses sur le système scolaire, en expliquant les enjeux de son évaluation, en apportant des repères et éclairages sur les thématiques et sujets d'actualités liés à l'éducation ;
- d'accroître la visibilité du CEE auprès d'un large public : acteurs du terrain, administrations, collectivités, élus, chercheurs, médias, décideurs, société civile, etc. ;
- d'ancrer l'identité du CEE dans le paysage de l'éducation nationale.

En 2022, le CEE a donc mis en place **deux dispositifs d'information** accessibles à toutes les personnes intéressées par l'analyse du système éducatif et les travaux d'évaluation menés par le Conseil :

- un **rendez-vous d'échanges**, régulier, sous la forme d'un webinar matinal d'une heure, *Les matinales du CEE*. Cette rencontre avec un expert ou un acteur de l'éducation permet de faire le point sur une thématique, un dispositif, un fait ou un chiffre, pour aider à une meilleure compréhension des sujets « éducation » ;



LES MATINALES DU CEE



- une courte **publication** au format newsletter, *Les brèves du CEE*, destinée au plus grand nombre. La brève présente, dans un langage clair, une information certifiée apportant les éléments essentiels à la compréhension du sujet abordé : de l'état des lieux d'un programme scolaire à la présentation d'une politique publique, en passant par l'analyse de données d'enquêtes.

Cette volonté du CEE d'apporter un éclairage sur les enjeux de l'éducation s'est également traduite par sa participation à des conférences et séminaires, aux Journées françaises de l'évaluation (Lille, novembre 2022), aux Journées de l'Économie (Lyon, novembre 2022), etc.

Enfin, le Conseil et la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) se sont associés pour la réalisation d'une publication sur les établissements scolaires qui s'appliquera à mettre en lumière la diversité des écoles, collèges et lycées en France.

→ **Perspectives 2023**

- Renforcer le lien avec les citoyens, pour une compréhension éclairée de ce qui structure notre École.
- Sujets programmés des *Matinales* : « Les inégalités en matière d'éducation : pourquoi dit-on que la France est un des pays les plus inéquitables en matière d'éducation ? » ; « La voie pro : caractéristiques et enjeux » ; les dénominations d'établissement, le projet d'établissement, l'architecture budgétaire de l'éducation nationale.
- Thèmes abordés dans les prochaines *Brèves* : le socle de connaissances, de compétences et de culture, les langues, l'éducation prioritaire, la formation des enseignants.



**L'évaluation
des écoles et des
établissements :
un processus
pleinement
engagé, une
démarche
à consolider**

Après deux années de déploiement, l'évaluation des établissements est installée dans le système éducatif. Fin 2022, plus de 3 500 établissements scolaires ont ainsi été évalués.



L'ÉVALUATION DES ÉCOLES

2022, l'année du vote du cadre du premier degré

Après les travaux de conception, une première expérimentation d'un projet de cadre a été réalisée fin 2021. Les nombreuses concertations qui ont suivi ont permis de faire adopter le cadre d'évaluation des écoles lors de la séance du Conseil du 25 janvier 2022.

Début 2022, le cadre précisant les finalités et le déroulement de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe est mis en ligne, ainsi que le guide d'auto-évaluation, le cahier des charges de l'évaluation externe, la charte de déontologie et les boîtes à outils pour les quatre domaines :

- les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement ;
- la vie, le bien-être de l'élève, le climat scolaire ;
- les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement ;
- l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

Le défi du nombre et de la diversité

La nouveauté de l'exercice s'est doublée, pour le premier degré, de la problématique du nombre et de la taille des écoles, qui a amené à proposer une évaluation par regroupement d'écoles.

Plus de
48 500 écoles
en France
45 % des écoles
ont 4 classes ou moins

Exemples de regroupements



Autre élément spécifique au cadre d'évaluation du premier degré : l'intégration du périscolaire au périmètre de l'évaluation si la collectivité donne son accord.

Une première année de mise en œuvre

La première campagne d'évaluation au printemps 2022 a vu au moins un regroupement d'écoles par département s'engager dans la démarche. Ainsi, ce sont près de 500 écoles représentant 200 regroupements qui ont effectué leur évaluation.

La mobilisation des acteurs du premier degré reste toutefois à encourager et le bilan de cette campagne 2021-2022 a permis de repérer les éléments qui permettront à la fois de convaincre de l'intérêt de ce « pas de côté » et d'accroître la soutenabilité du modèle.

→ Perspectives 2023

Travaux à venir sur l'évaluation des écoles :

- analyse des résultats de la première campagne d'évaluation des écoles dans son premier format annuel (près de 18 % des écoles évaluées à la fin de l'année scolaire 2022-2023) ;
- travail en continu de formation et d'accompagnement des académies ;
- poursuite des formations requises dans les académies et stabilisation des documents d'accompagnement du CEE pour le cadre d'évaluation du premier degré.

L'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

Un rythme de croisière

En début d'année 2022, les effets de la crise sanitaire se faisaient toujours sentir et la campagne d'évaluation 2021-2022 a connu des reports d'évaluations externes sur le premier trimestre de l'année scolaire 2022-2023. Cependant, avec une évaluation effective de 19 %, le rythme de 20 % d'établissements évalués par an est pratiquement atteint lors de cette deuxième campagne.

La construction d'une démarche partagée et participative

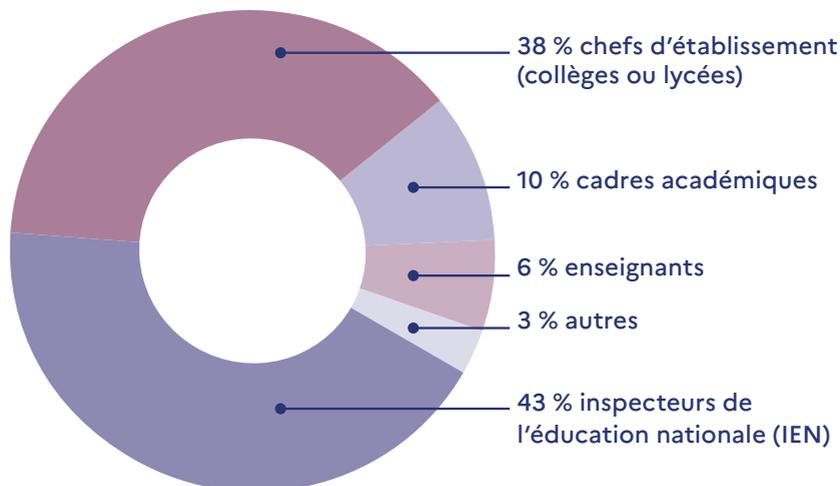
Les professeurs, les élèves, les personnels, les parents et tous les partenaires ont posé, avec l'évaluation, un regard collectif sur leur établissement, ses réalisations, son fonctionnement, son impact sur les parcours et les résultats des élèves. Les rapports d'évaluation ont montré que la mise en œuvre de cette démarche participative, couplée avec la prise en compte des besoins des élèves et l'analyse du contexte de l'établissement, facilitait l'identification d'axes de travail partagés et l'élaboration du projet d'établissement. La démarche évaluative engage les établissements dans une dynamique qui a vocation à développer « l'effet établissement ».

L'engagement des personnels du second degré

4 300 évaluateurs

Champ : évaluateurs des établissements publics et privés sous contrat au cours de l'année 2021-2022

Source : CEE



→ **Perspectives 2023**

Travaux à venir sur l'évaluation des établissements :

- évolution du cadre du second degré et des ressources associées sur la base du retour d'expérience ;
- travail en continu de formation et d'accompagnement des académies ;
- conception d'un outil d'exploitation des questionnaires conçus par le CEE ;
- expérimentation du cadre dans les lycées français à l'étranger en 2022-2023 ;
- installation du processus dans l'enseignement agricole après son expérimentation en 2021-2022.



**L'évaluation
dans toutes ses
dimensions :
une feuille de
route pour des
thématiques
structurantes**

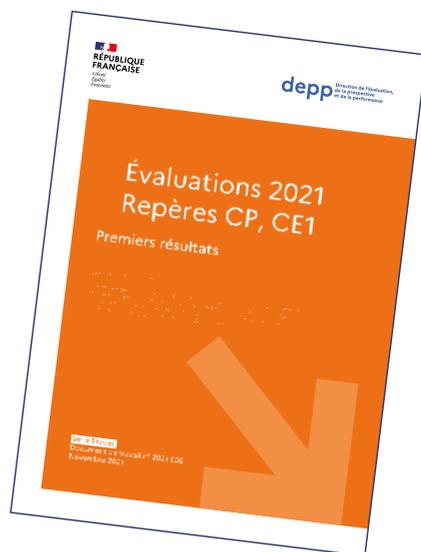
Après les travaux de mise en œuvre et d'accompagnement de la démarche d'évaluation dans les écoles et les établissements, le Conseil a lancé en 2022 de nouveaux chantiers d'ampleur.

2022, ANNÉE D'OUVERTURE DE NOUVEAUX CHAMPS D'ÉVALUATION

La réussite des filles en mathématiques : comprendre pour mieux agir

S'appuyant sur les travaux de la Depp¹ sur les évaluations de CP et de CE1 qui dévoilent une inversion des performances en mathématiques des filles, meilleures en CP, et des garçons, meilleurs en CE1, le Conseil a recommandé de réaliser une étude pour comprendre les raisons de cette évolution et en tirer de possibles recommandations.

9 juin 2022 : délibération relative à la baisse des performances en mathématiques des filles par rapport aux garçons dans les évaluations entre le CP et le CE1



Analyser les évolutions du système éducatif : les indicateurs de référence

Afin de permettre à tous de mieux connaître et suivre les effets et progrès des programmes d'éducation, le Conseil a acté l'élaboration d'indicateurs, fondés sur des données probantes et continues, mettant en lumière les points forts et les points faibles du système éducatif.

En 2022, deux axes structurants, en phase avec les objectifs éducation et formation 2030 de l'UE, ont été identifiés : accès aux diplômes et acquis scolaires des élèves. Ils pourront être complétés par des données de contexte : conditions d'accueil des élèves, climat scolaire, attractivité du métier d'enseignant, etc.

En lien avec les objectifs de développement durable de l'Unesco (ODD 4), la dimension transversale « d'équité » a été adoptée pour être déclinée selon le sexe, l'origine sociale (IPS) et le secteur (public vs privé sous contrat).



De manière générale, les indicateurs de référence, dont certains pourraient être fondés sur un suivi de cohortes « réelles », doivent permettre de rendre compte des parcours des élèves, au-delà des photos à certains instants clés de la scolarité. Ils doivent mettre en lumière les écarts entre écoles, établissements et académies, de même qu'entre profils d'élèves différents.

Rendre compte d'éventuels écarts de manière la plus précise possible constitue un préalable à leur réduction.

1. Évaluations 2021 Repères CP, CE1, *Document de travail - série études*, n° 21.E06, novembre 2021, Depp.

→ Perspectives 2023

- Certains indicateurs devant faire l'objet d'une expertise préalable, des groupes de travail pourront être mis en place.
- Un suivi annuel sera initié sur la base des indicateurs disponibles.

LES TRAVAUX DES COMITÉS TECHNIQUES D'ÉVALUATION SE STRUCTURENT

Une nouvelle méthodologie d'évaluation des politiques publiques en éducation

En 2021, le Conseil avait recommandé la mise en place de deux comités techniques d'évaluation, le premier sur l'égalité/l'équité scolaires (CTE1) et le second sur la formation des enseignants (CTE2).

Constitués en début d'année, les comités ont une composition pluraliste qui permet de croiser les regards d'experts (universitaires, inspecteurs généraux, spécialistes d'évaluation, etc.) et de décideurs et d'acteurs de la politique publique (recteurs, membres de l'administration centrale, etc.).

Les travaux se sont poursuivis durant toute l'année avec la perspective d'études sur le temps long (entre 18 et 24 mois) afin d'aboutir à une évaluation solide.



Début 2022 :

Signature de la convention de partenariat et de coopération scientifique avec l'Institut français de l'Éducation (IFÉ) – ENS de Lyon pour la mise en œuvre du programme de travail du comité d'évaluation sur la formation des enseignants avec le financement d'un postdoctorant pour 2 ans



→ Perspectives 2023

- Comité technique d'évaluation sur l'égalité/l'équité scolaires : réalisation d'un état de l'art sur la mixité sociale dans les établissements scolaires
- Comité technique d'évaluation sur la formation des enseignants : réalisation d'une revue de littérature sur les *lesson studies* ; lancement de l'évaluation des Plans mathématiques et français dans le premier degré sous la forme d'une enquête qualitative exploratoire ; contribution à l'enquête quantitative annuelle menée par la Dgesco auprès des professeurs des écoles bénéficiaires des Plans et de leurs formateurs

Les membres des deux comités

CTE1

Jean-Richard Cytermann (président)
Yann Algan, professeur d'économie
Grégoire Borst, professeur de neurosciences cognitives de l'éducation
Olivier Brandouy, recteur
Marc Demeuse, professeur de psychologie
Clément Dherbécourt, chargé de mission « inégalités » France Stratégie
Christophe Gehin, chef de service Dgesco-MENJ
Danièle Lamarque, conseillère maître honoraire à la Cour des comptes
Noémie Le Donné, analyste OCDE
Marie-Laure Lepetit, IGÉSR
Jacques Lévy, membre du CEE
Olivier Rey, IGÉSR
Fabienne Rosenwald, directrice de la Depp
Agnès Van Zanten, directrice de recherche
Guy Weiss, IGÉSR

CTE2

Luc Ria (président)
Daniel Auverlot, recteur
Sandrine Bodin, sous-directrice Dgesco-MENJ
Axelle Charpentier, cheffe de bureau Depp
Jean-Michel Coignard, IGÉSR
Marc Demeuse, professeur de psychologie
Antoine Derobertmeasure, professeur en sciences de l'éducation
Pierre Desbiolles, IGÉSR
Virginie Gohin, sous-directrice DGRH-MENJ
Olivier Houdé, membre du CEE
Lucie Mottier-Lopez, professeure en sciences de l'éducation
Anne Szymczak, IGÉSR
Philippe Wuillamier, sous-directeur Depp





**Le CEE :
une expertise
de plus en plus
sollicitée en
France et à
l'international**

LES INTERVENTIONS DU CEE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER EN 2022



Évaluation des établissements

- **Formation statutaire des personnels d'encadrement** (mars à mai 2022)
Intervention lors de la formation des inspecteurs et chefs d'établissement nouvellement recrutés sur la thématique de la démarche évaluative (IH2EF).
- **Plan national de formation (PNF) sur le Plan langues** (mai 2022)
Participation au plan national de formation « Former les référents académiques du Plan langues vivantes » (Dgesco, IGÉSR). Table ronde sur l'apprentissage des langues et les évaluations nationales (Depp, FEI, CEE).
- **Plan national de formation sur la voie professionnelle** (mai 2022)
Participation au PNF « Qualeduc » (Dgesco, IGÉSR). Table ronde sur les démarches qualité dans la voie professionnelle.
- **Plan national de formation sur le pilotage de l'évaluation en lycée** (juin 2022)
Présentation : « Renforcer la cohérence des évaluations des acquis des élèves : un enjeu de réussite et d'équité ».
- **Séminaire de la SICI** (*Standing international conference of inspectorates* – Association internationale des inspectorats) (septembre 2022)
Participation à une table ronde sur l'équité et l'excellence (*Three takes on the subject of equity and excellence, How can inspectorates help reconcile the two objectives of equity and excellence? Can schools be expected to reach both targets?* Chris Russell, Ofsted's National Director for Education, Elen Ruus, Legal Adviser, Estonian Ministry of Education and Research, Bertrand Richet, French Council for School Evaluation).
- **Mission au Maroc** (octobre 2022)
Expérimentation de l'évaluation des écoles et établissements dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger. L'exemple de deux lycées français de la Mission laïque française (Tanger, Rabat).
- **Onisep** (décembre 2022)
Groupe de travail autour de la place de l'orientation dans l'évaluation des écoles et des établissements.



Évaluation des politiques publiques

- **Internats d'excellence** (février à novembre 2022)
Participation au comité d'évaluation des internats d'excellence. Élaboration du cahier des charges, expertise des candidatures, suivi de l'évaluation.
- **Centre d'études et de recherches sur les qualifications** (Céreq) (mars à juin 2022)
Participation au comité d'évaluation des campus des métiers et des qualifications (CMQ) financés par le Programme d'investissements d'avenir (PIA).
- **European Training Foundation** (septembre à octobre 2022)
Participation au comité consultatif (consultation panel) pour l'élaboration d'un outil d'auto-évaluation (ISATCov, *International Self-Assessment Tool for CoVEs*) à destination des lycées professionnels et campus des métiers et qualifications pour mesurer et valoriser le niveau de collaboration et le niveau d'ouverture internationale, notamment à travers une labellisation (CoVE, *Centre of Vocational Excellence*).
- **Société française de l'évaluation** (janvier à novembre 2022)
Participation au groupe de travail sur le numérique éducatif et élaboration d'un référentiel d'évaluation, ainsi qu'au groupe de travail sur l'évaluation dans les territoires.



Évaluation du climat scolaire

- **Depp, bureau de l'élaboration des enquêtes nationales de victimation**
Participation au groupe de travail mis en place pour la réalisation de la prochaine enquête nationale de climat scolaire en lycée.
- **Jury national 2022 de la 9e édition du prix Non au harcèlement (NAH)**
Participation aux travaux du jury et désignation des productions pédagogiques les mieux ciblées dans toutes les catégories en lice.



Perspectives



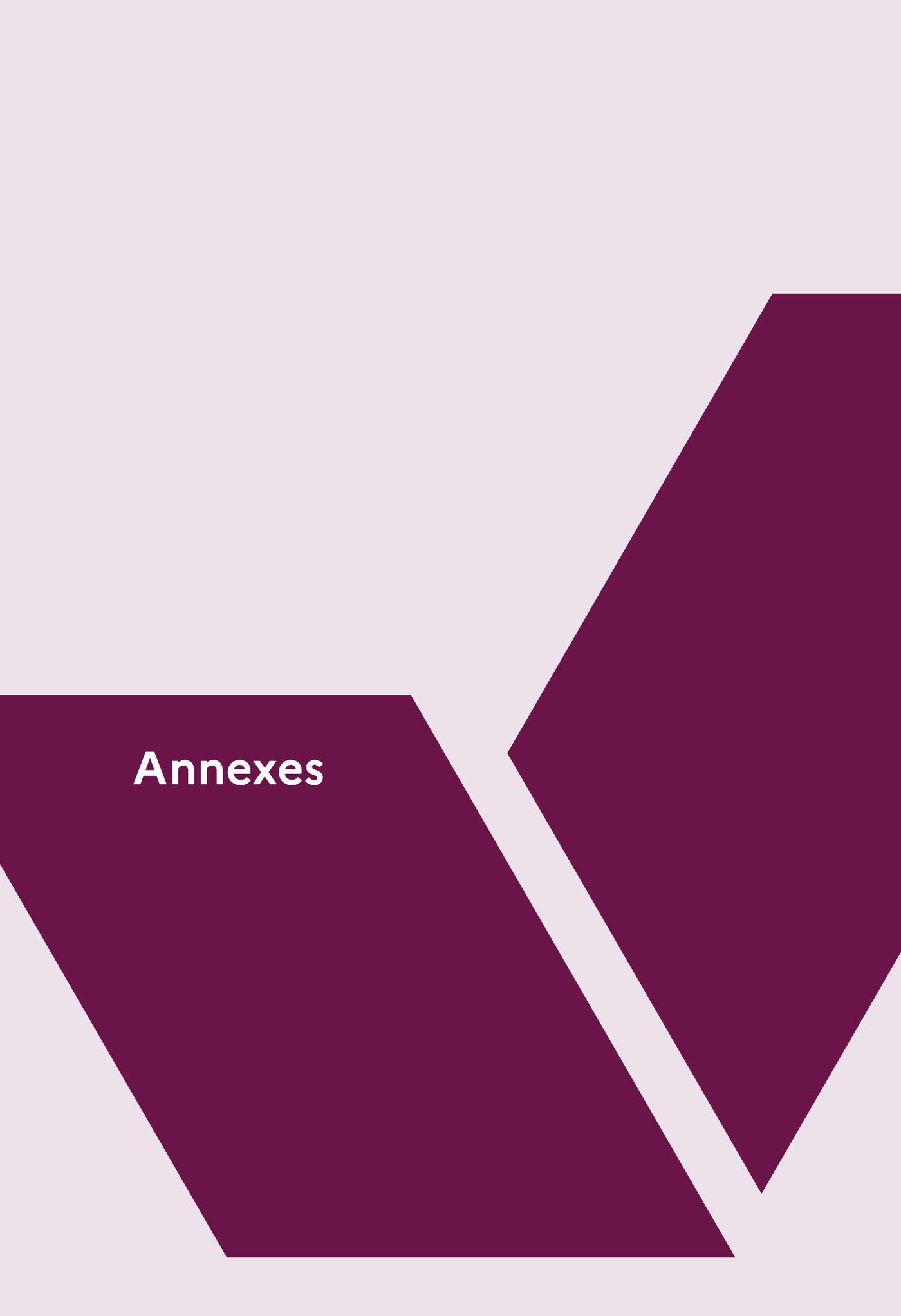
NOUVEAU PROGRAMME DE TRAVAIL 2023-2024

Dans la continuité des travaux précédents

- Prolongement des travaux d'évaluation des établissements scolaires
- Travaux des comités techniques d'évaluation
- Travaux sur les écarts entre filles et garçons en mathématiques
- Cartographie des acteurs, des finalités, des méthodologies et des modalités de l'évaluation du système scolaire
- Évaluation des acquis des élèves
- Appui au développement de la fonction évaluative nationale et dans les académies
- Veille internationale

De nouveaux chantiers

- Indicateurs de référence de notre système éducatif
- Publication commune CEE-Depp sur les établissements
- Développement d'outils de diffusion et de communication des activités du CEE : *Les matinales du CEE* et *Les brèves du CEE*, afin de proposer un éclairage et/ou un échange sur des sujets d'intérêt sur le système éducatif pour les acteurs de l'éducation et pour le grand public



Annexes

LES MEMBRES DU CEE AU 31 DÉCEMBRE 2022

Béatrice Gille, présidente du Conseil

Parlementaires

- **Alexis Corbière**, professeur de lycée professionnel, député de Seine-Saint-Denis (Nupes)
- **Cécile Rilhac**, principale adjointe de collège, députée du Val-d'Oise (Renaissance)
- **Jean Hingray**, responsable d'entreprise, sénateur des Vosges (UDI)
- **Marie-Pierre Monier**, professeure de mathématiques, sénatrice de la Drôme (PS)

Personnalités qualifiées

- **Anna Cristina D'Addio**, économiste, Senior Policy Analyst au sein de l'équipe du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM)* à l'Unesco
- **Éric Charbonnier**, économiste, expert en éducation à l'OCDE dans la direction de l'Éducation et des compétences
- **Martine Daoust**, professeure des universités, agrégée en pharmacie, sciences du médicament
- **Jacques Lévy**, géographe, professeur à l'université polytechnique des Hauts-de-France
- **Marie-Paule Cani**, professeure d'informatique à l'École polytechnique, membre de l'Académie des sciences
- **Olivier Houdé**, professeur de psychologie à l'université de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques

Représentants du ministre chargé de l'éducation nationale

- **Édouard Geffray**, directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesc)
- **Caroline Pascal**, cheffe de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR)
- **Fabienne Rosenwald**, directrice de l'évaluation, de la performance et de la prospective (Depp)

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

- **Thibaut de Saint Pol**, secrétaire général
- **Marc Pelletier**, IGÉSR – expert
- **Christophe Rehel**, IGÉSR – expert
- **Bertrand Richet**, IGÉSR – expert
- **Didier Vin-Datiche**, IGÉSR – expert
- **Olivier Fischesser**, chargé d'études et d'évaluation
- **Marion Le Cam**, chargée d'études et d'évaluation
- **Quitterie Ladonne**, responsable communication
- **Adeline Derouet**, assistante de direction
- **Chadya Ben Ali**, assistante

DÉLIBÉRATIONS 2022

Délibération **2022-01** du 25 janvier 2022 relative au cadre d'évaluation des écoles

Délibération **2022-02** du 25 janvier 2022 relative à la campagne d'évaluation des établissements 2020-2021, à ses résultats et aux enseignements qui en découlent

Délibération **2022-03** du 9 juin 2022 relative à la baisse des performances en mathématiques des filles par rapport aux garçons dans les évaluations entre le CP et le CE1

Délibération **2022-04** du 22 novembre 2022 relative au programme de travail 2023-2024

→ Les délibérations sont à retrouver sur la page :

<https://www.education.gouv.fr/CEE>

PUBLICATIONS 2022

Documentation sur l'évaluation

- *The French Council for School Evaluation in Brief*, janvier 2022
- *Renforcer la cohérence des évaluations des acquis des élèves : un enjeu de réussite et d'équité*, note d'information 2022-01, février 2022
- *Renforcer la cohérence des évaluations des acquis des élèves : un enjeu de réussite et d'équité*, document de travail 2022-02, février 2022
- *Rapport annuel sur la campagne d'évaluation des établissements 2020-2021*, février 2022
- *Les 50 mots de l'évaluation et leur application à l'évaluation des établissements* (nouvelle version – février 2022)
- *Lessons Learned from the 2020-2021 School Evaluation Campaign*, mars 2022
- *2021 : pour une compréhension éclairée de notre École - Bilan annuel*, juillet 2022
- *Providing a Better Understanding of Schools' Key Issues - Council for School Evaluation 2021 Annual Report*, novembre 2022

Outils

- Cadre d'évaluation des écoles
- Guide de l'auto-évaluation (annexe 1)
- Cahier des charges de l'évaluation externe (annexe 2)
- Charte de déontologie de l'évaluation externe (annexe 3)

→ Les publications du CEE sont à retrouver sur la page :

<https://www.education.gouv.fr/CEE/Eval-Etab>



education.gouv.fr/CEE

contact@cee.gouv.fr